

ANGEVILLERS

**LABEL NATIONAL VILLES
ET VILLAGES FLEURIS**

Dossier de candidature 2025



Le mot du Maire



Le 8 septembre 2022, notre commune s'est vue attribuer sa toute première fleur ainsi que le coup de cœur du jury au concours des villes et villages fleuris.

Fiers et honorés de cette distinction, ce label nous a encouragés à continuer nos efforts et nos investissements pour le fleurissement de la commune pour l'obtention d'une deuxième fleur au concours des villes et villages fleuris 2025.

Cette démarche de l'amélioration du cadre de vie des Angevilloises et des Angevillois et de mise en valeur du patrimoine communal renvoie une image positive et dynamique auprès des citoyens, elle crée un sentiment de bien-être, d'appartenance et de fierté du travail accompli, la création d'espaces verts et fleuris. Particulièrement, les différents endroits de repos disposés dans le village deviennent des lieux de rencontre et de détente pour les enfants, les familles mais aussi les personnes âgées.

Le fleurissement de la commune va au-delà de l'embellissement esthétique, mais est pensé de façon à favoriser la biodiversité par des variétés de plantes vivaces et rustiques. Pollinisatrices et peu gourmandes en eau, elles sont une invitation pour la faune et la flore. Nos actions au quotidien vont en ce sens.

L'obtention de cette deuxième fleur pourrait être la reconnaissance du travail et de l'engagement des acteurs locaux, services municipaux, écoles et périscolaire, mais aussi des élus et de tous les administrés d'Angevillers.

A l'instar de l'abbé Wendling qui en 1942 dans la commune de Diebolsheim décida de remplacer chaque trou de mine par des parterres de fleurs, le curé démineur devint le curé des fleurs, ce label est bien plus qu'une distinction, il reste un outil formidable d'amélioration de notre qualité de vie, un moyen de partage, de cohésion et de préservation de notre environnement si fragile.

Et comme le chante si bien Laurent Voulzy, « laissez nos coeurs au pouvoir des fleurs ».

Sommaire

Angevillers, carrefour de vie et d'histoire	5	4. Renouer avec la nature	41
1. Adapter ses espaces pour un environnement durable	7	◦ Préserver la biodiversité	42
◦ Des entrées de la commune aux espaces de vie	8	5. Améliorer le cadre de vie	47
◦ La place de l'arbre dans la commune	20	◦ L'enfouissement des réseaux	48
2. Affirmer sa stratégie	22	◦ Une commune en fleurs, enracinée dans la nature	49
◦ Le Plan Climat Air Energie Territorial Communautaire	23	◦ Un entretien durable des espaces verts	56
◦ L'écomobilité scolaire avec le programme MOBY	24	6. Communiquer	60
◦ Les zones propices aux énergies renouvelables	25	◦ Une communication multicanale au service des habitants	61
3. Animer, sensibiliser et accueillir	26	7. Concréteriser des projets pour construire le monde de demain	63
◦ Des savoirs pour tous, des moments pour chacun	27	◦ Des projets engagés pour le monde de demain	64
◦ Le bien vivre ensemble : tri, propreté et respect	35	◦ Une commune engagée, un territoire vivant	65
◦ La promotion du tourisme à pied et à vélo	38	L'équipe VVF	66

Angevillers, carrefour de vie et d'histoire

Angevillers est une commune rurale, située sur le plateau après la montée du Saint-Michel, surplombant la plaine mosellane entre Thionville et Longwy. Rattachée à la Communauté d'Agglomération Portes de France – Thionville, elle accueille environ 1 400 habitants regroupés en 550 foyers.

À quelques kilomètres de la frontière luxembourgeoise, la commune voit une part importante de ses résidents travailler au Luxembourg, faisant d'Angevillers un point de passage quotidien où le trafic routier reste soutenu aux heures de pointe. Malgré cette activité, le village conserve un cadre de vie paisible et convivial.

Les familles bénéficient d'une offre d'équipements et de services : les plus jeunes peuvent fréquenter la crèche, l'école maternelle, l'école élémentaire et le service accueil enfance et jeunesse, tandis que l'agence postale et le centre d'intervention des sapeurs-pompiers assurent la vie administrative et la sécurité. Les loisirs ne sont pas en reste, avec un stade de football et des associations locales proposant un panel d'activités. Côté santé, médecins généralistes, infirmiers et ostéopathe sont présents sur la commune.

Le tissu économique local se compose de quelques commerces de proximité — un distributeur à pain, un maraîcher ambulant, un vendeur de fruits et légumes bios et deux apiculteurs — et d'artisans tels que garagiste, centre de contrôle technique, menuisier, chauffagiste, carreleur et paysagiste. Les exploitations agricoles, quant à elles, perpétuent la tradition rurale et enrichissent le paysage.

Sur le plan historique, Angevillers était un fief seigneurial avant la Révolution, dont subsistent quelques vestiges du château. En 1918, l'exploitation du minerai de fer débute avec l'ouverture du Puits Armand, suivie dans les années 1930 de la construction d'un camp et d'une cité militaire liés à la Ligne Maginot. L'après-guerre voit affluer mineurs, militaires et agriculteurs, entraînant la construction d'une seconde église. La mine ferme en 1979 et le camp militaire est abandonné en 1993.

Aujourd'hui, Angevillers conjugue son riche passé industriel et militaire à la quiétude d'un village tourné vers l'avenir, grâce à un dynamisme local et un environnement préservé.



1

Adapter ses espaces pour un environnement durable



Des entrées de la commune aux espaces de vie

Des entrées de commune soignées et identitaires

Les entrées de la commune d'Angevillers font l'objet d'un soin particulier dans leur aménagement paysager, mêlant esthétique, végétalisation et mémoire du territoire.

En arrivant depuis Thionville, les visiteurs sont accueillis par un massif au sol structuré en pierres de taille, soigneusement composé d'arbustes, de vivaces et de fleurs annuelles estivales. En arrière-plan, la zone enherbée est agrémentée d'arbres ornementaux et de bulbes de printemps, apportant, dès les premiers beaux jours, une touche florale élégante et colorée qui vient compléter harmonieusement l'ensemble paysager.

Du côté de Fontoy, l'entrée est également fleurie, grâce à l'implantation de vivaces et d'annuelles, assurant un décor renouvelé au fil des saisons.

Du côté de Rochonvillers, des arbres bordent la route, offrant une ombre bienvenue et une transition naturelle entre les zones résidentielles et les espaces ouverts. Le chemin piétonnier reliant les maisons de l'ancien carreau de la mine à l'entrée du village est agrémenté de bulbes multicolores, apportant une touche florale et colorée lors du printemps.

Enfin, l'entrée de commune côté Escherange a été entièrement réaménagée en 2024. Elle se distingue par l'installation de deux wagons de la mine, symbole fort du passé minier d'Angevillers et par le choix de plantations durables, avec notamment des arbres tels que liquidambar et amélanchier et des bulbes de printemps et d'été mis en place par plantation mécanisée. Ce parti-pris vise à allier valeur symbolique, économie d'entretien et respect de l'environnement.

Ces aménagements traduisent la volonté de la commune de valoriser son identité tout en offrant un cadre d'accueil harmonieux et végétalisé à ses habitants comme aux visiteurs.





Le cœur de village : un lieu vivant et fleuri toute l'année

Le cœur de village d'Angevillers bénéficie d'un soin particulier tout au long de l'année, afin d'offrir un cadre chaleureux et accueillant aux habitants comme aux visiteurs. Le blason de la commune, situé en façade de la mairie, est régulièrement agrémenté de décos thématiques, à l'occasion de Noël, de Pâques ou encore durant l'été avec des compositions florales colorées.

Sur la place Gabriel Maire, de nouveaux érables ont été plantés en 2023 pour renforcer l'ombre et la structure paysagère du lieu. Les massifs au sol sont composés de couvre-sol en géranium vivace ou sédum, de bulbes d'été, de rosiers et de fleurs annuelles, assurant une floraison rythmée au fil des saisons.

À proximité, le jardin de l'église, aménagé par la brigade verte, valorise les plantes vivaces, dans une logique d'entretien durable et de mise en valeur du patrimoine végétal.





Les aires de loisirs

Aire de loisirs rue de Havange

Un agréable espace de détente engazonné, entretenu selon les principes de la tonte différenciée, accueille pergolas, terrain omnisport et aire de jeux, pour le plus grand plaisir des enfants comme des adultes.

Dans le but d'étendre les zones ombragées, 5 arbres ont été plantés en 2023, avec la participation des élèves de l'école maternelle.

L'ensemble du site est enrichi d'une palette végétale variée, mêlant arbres, arbustes et essences ornementales.

Cette diversité favorise la biodiversité locale, tout en créant un cadre verdoyant, évolutif et accueillant au fil des saisons.

En quelques chiffres

arbres

- Charme (5)
- Érable champêtre (3)
- Pommier commun (1)
- Cerisier du Japon (1)
- Cèdre de l'Ouest (1)
- Bouleau pleureur (1)

arbustes

- Noisetier (4)
- Fusain d'Europe (4)
- Symphorine à baies de corail (6)
- Troène commun (3)
- Spirée blanche (3)
- Cornouiller sanguin (1)
- Forsythia (1)
- Lilas (1)

arbisseaux

- Cotonéaster à petites feuilles (1)



Les aires de loisirs

Place Bivert



Située au cœur du village, la place Bivert offre un cadre convivial et accueillant. Aire de jeux, bancs et terrain de pétanque invitent à la détente et à la rencontre. Des bacs plantés de plantes aromatiques, mis à la disposition des habitants, ajoutent une touche de nature et de partage. Entourée harmonieusement de tilleuls, la place bénéficie d'un charme authentique et de zones ombragées particulièrement agréables aux beaux jours.

12 tilleuls

Les aires de loisirs

Aire de loisirs Boucle des Primevères

Réaménagée en 2021, cette aire de jeux a été équipée d'une nouvelle structure ludique, installée sur un sol en copeaux de bois, plus respectueux de l'environnement. Des tilleuls viennent embellir le site, situé au cœur de l'ancienne cité militaire.

9 tilleuls



Les aires de loisirs

Aire de loisirs boucle des Jardins

Située au cœur de l'ancienne cité militaire, cette aire de loisirs se compose d'un terrain entièrement enherbé, entretenu en tonte différenciée. Des tables de pique-nique y sont installées, offrant un espace agréable pour la détente et les repas en plein air.



Le Hohlweg : re-végétalisation d'un sentier pédestre

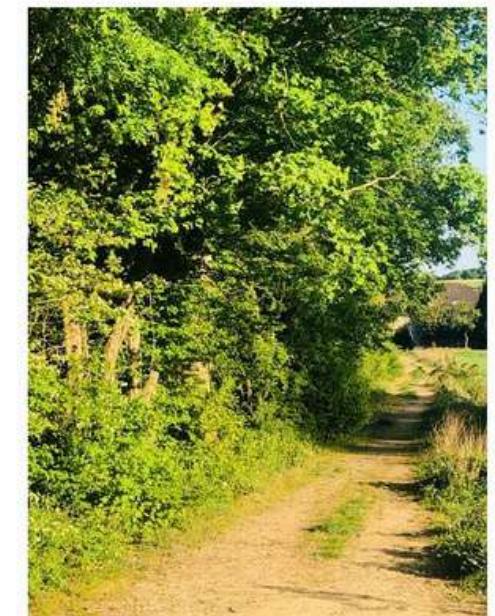
Commission Transition écologique et énergétique

Président : Jean-Marie Colin
Responsable : Christophe Barel
Membres : Jean-Baptiste Kaiser, Delphine Berend, Christine Jarniac, David-Henri Rondet-Cohen, Sandrine Verdin-Pol, Vincent Fleurant

Le Hohlweg, le sentier retrouvé

La commune dispose et entretient 4 sentiers pédestres : le Hohlweg (le chemin creux), la Schlassmauer (le mur du chateau), la Gessel (la ruelle) et le Entenberg (la butte aux canards). Le sentier pédestre du Hohlweg, lieu emblématique apprécié des habitants d'Angevillers, a retrouvé une nouvelle vie en 2023 après avoir été déboisé quelques années plus tôt pour permettre l'enfouissement d'un réseau d'assainissement. Grâce à un appel à micro-projets du Département de la Moselle, la commune a pu engager sa re-végétalisation avec la plantation de plus de 300 végétaux. Au total, ce sont 120 arbustes (comme l'amélanchier, le cornouiller, l'aubépine, le fusain ailé ou encore le sureau), 16 arbres (dont des charmes communs, des chênes, des érables champêtres et des ormes), ainsi que 200 plants de couvre-sol (aubriète et bugle) qui ont été installés. Ce projet, à la fois écologique et paysager, favorise le retour de la biodiversité et recrée un cadre naturel propice aux balades.

6 arbres - 4 essences
120 arbustes - 5 essences
200 plants de couvre-sol



Le sentier pédestre du Hohlweg avait dû être déboisé il y a quelques années pour permettre l'enfouissement des réseaux d'eaux usées du nouveau lotissement rue de Havange. Terrain de jeux bien connu des Angevillois les plus anciens, la végétation bordant ce sentier pédestre y formait un véritable tunnel naturel dans lequel toutes les aventures étaient possibles.

Sa re-végétalisation, attendue par de nombreux Angevillois, était l'un des projets de l'équipe municipale.

En 2021, la municipalité avait sollicité le CAUE (Conseil d'Architecture et d'Urbanisme de l'Environnement) de la Moselle et c'est en 2023, à l'occasion d'un appel à micro-projets du Département de la Moselle que le chantier a pu voir le jour.

Cette opération d'aménagement consistait à restaurer le bon état écologique et paysager du site, dégradé par l'activité humaine, tout en s'inscrivant dans un objectif durable de transition écologique.

Le projet entre dans la démarche des labels obtenus par la commune : Commune Nature en 2021 et Village Fleuri en 2022 et s'appuie donc à respecter ses engagements en matière de gestion différenciée des espaces verts, gestion de l'eau, biodiversité et amélioration du cadre de vie.

C'est ainsi qu'avec plus de 400 plants d'espèces variées, économies en eau et mélifères, ont été créées des espaces favorables au retour de la faune locale. Dans quelques années, une large haie bordera le chemin. Et des chênes, érables, ormes et charmes apporteront de l'ombrage, redonnant son attrait à ce lieu qui réserve aux familles de jolies promenades. Aux nouvelles générations de s'y créer à leur tour de nombreux souvenirs...



Un terrain de football entretenu avec soin pour le plaisir de tous

Le terrain d'honneur de football fait l'objet d'un entretien rigoureux et régulier, afin d'offrir aux sportifs, clubs et spectateurs un espace de jeu de qualité, sécurisé et agréable en toute saison. Niché dans un écrin de verdure, bordé d'arbres et ouvert sur le paysage, le stade Majcherczyk est un véritable lieu de vie et de rassemblement pour les habitants.

Le programme annuel prévoit des interventions techniques de qualité : tontes hebdomadaires, décompactage, regarnissage des zones fragilisées et fertilisation biologique. Cette gestion raisonnée s'inscrit dans une démarche respectueuse de l'environnement, sans recours aux produits phytosanitaires, conformément aux engagements communaux.

Au-delà de l'aspect technique, cet entretien régulier participe à la valorisation du sport local et à l'accueil d'événements dans les meilleures conditions.

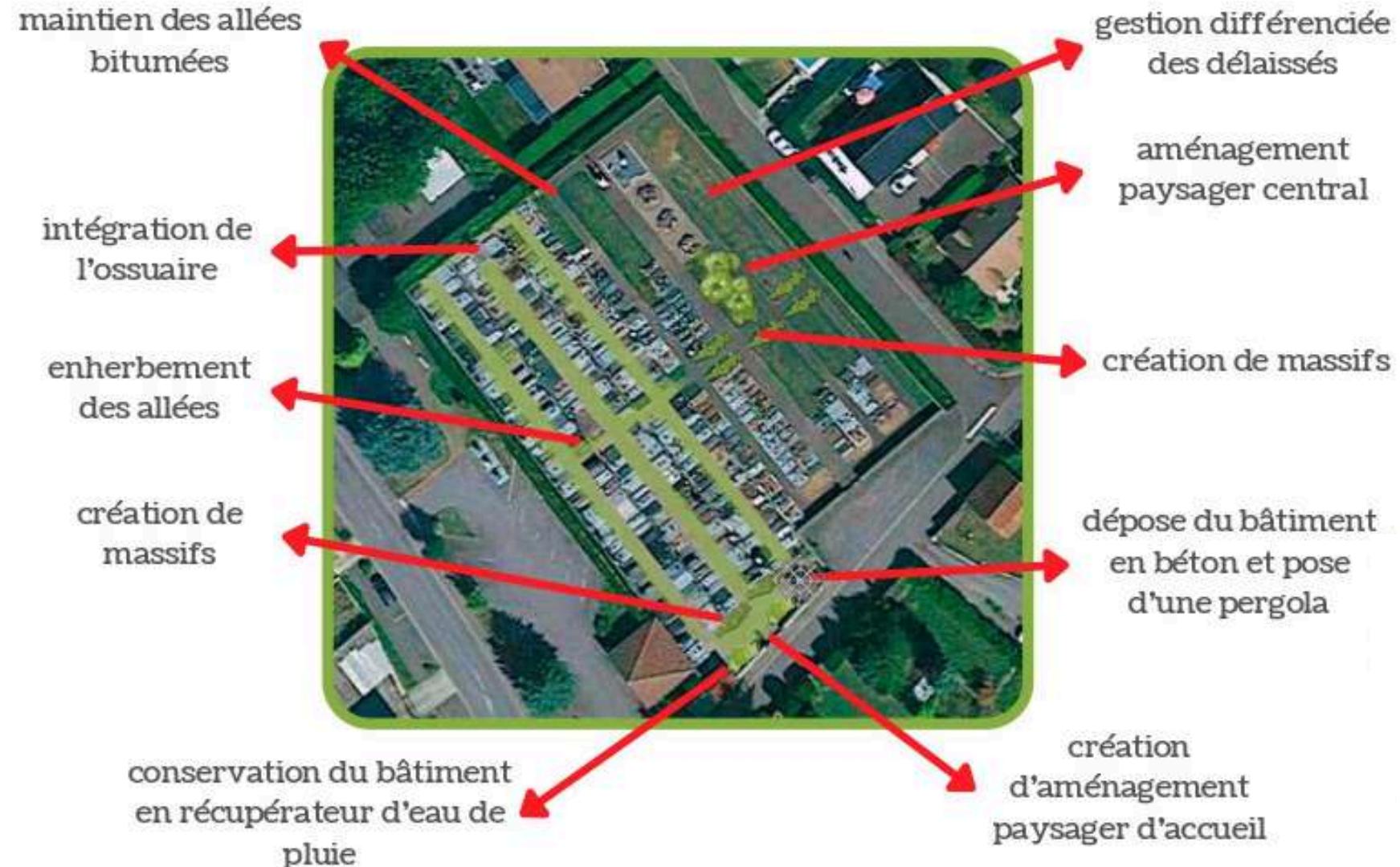


Un nouveau visage pour le cimetière d'Angevillers

Dans une démarche environnementale, la commune a décidé d'engager une réflexion sur la végétalisation du cimetière.

Ce projet, qui sera réalisé à l'automne 2025, prévoit un ensemble d'aménagements permettant de rendre le cimetière plus fonctionnel, plus durable et plus accueillant :

- Enherbement des allées et des intertombes : Le semis de graminées spécifiques pour les allées et la plantation de sedum pour les intertombes, permettront de limiter l'entretien tout en favorisant l'infiltration des eaux de pluie.
- Aménagements paysagers : La plantation d'arbres, d'arbustes et la création de massifs de vivaces et de zones d'ombre offriront un cadre accueillant et apaisant.
- Gestion de l'eau et gestion des déchets : Un récupérateur d'eau de pluie sera installé pour l'entretien des végétaux ; le tri des déchets et une zone de compostage amélioreront la gestion des déchets.
- Installation de mobilier : Une pergola et des bancs viendront compléter ces aménagements pour favoriser le confort des visiteurs.
- Intégration d'un ossuaire : Cet espace garantira une gestion respectueuse des sépultures et des défunt.



La place de l'arbre dans la commune

L'arbre occupe une place centrale dans l'aménagement et l'identité paysagère d'Angevillers. Présent dans les aires de loisirs, le long des chemins, en bordure des voiries ou au cœur des espaces publics, il contribue activement à la qualité de vie des habitants. Refuge pour la biodiversité, régulateur thermique naturel, acteur de la lutte contre les îlots de chaleur et l'érosion des sols, l'arbre est un véritable allié face aux effets du changement climatique. La commune s'attache à préserver les arbres existants, tout en menant des campagnes régulières de plantation d'essences diversifiées, adaptées aux conditions climatiques actuelles. Chaque nouvel arbre planté s'inscrit dans une vision durable de l'aménagement, conciliant esthétique, fonctionnalité et résilience écologique.



Cèdre situé rue de Rochonvillers

La forêt communale

La forêt communale d'Angevillers s'étend sur 127,24 hectares. Ce véritable poumon vert est principalement composé de hêtres, feuillus précieux, épicéas, charmes, frênes et chênes.

Le plan d'aménagement forestier, établi en 2010 par l'Office National des Forêts pour une durée de 20 ans, encadre la gestion durable de la forêt. Il vise à renforcer la production de bois tout en assurant la préservation de la biodiversité.

En 2023, la commune a entrepris la replantation de trois parcelles forestières, dans une démarche tournée vers l'avenir. La diversification des essences permet d'anticiper les effets du changement climatique : des espèces plus résistantes ont été plantées en remplacement des épicéas affectés par les scolytes. Au total, 12 000 plants ont été introduits, parmi lesquels le chêne pubescent, le noyer royal, l'alisier terminal, le tilleul à petites feuilles, le cèdre de l'Atlas, le platane d'Orient, le cormier et l'érable champêtre.



2

Affirmer sa stratégie



Le Plan Climat Air Energie Territorial Communautaire

La Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial en 2021. Ce PCAET constitue un outil stratégique permettant à la collectivité de définir un projet territorial de développement durable dont la finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire. Il comprend un diagnostic, une stratégie territoriale, un programme d'actions sur six ans et un dispositif de suivi et d'évaluation. Après plusieurs mois de construction et de concertation, le Plan Climat Air Energie Territorial 2023-2029 de la CAPFT a été adopté par le Conseil Communautaire le 11 avril 2024. Il est composé d'un programme d'action regroupant 8 axes stratégiques.

À l'échelle communale, la municipalité met en œuvre des actions concrètes en matière de transition écologique, afin de bâtir une commune résiliente, économe en ressources, respectueuse de la biodiversité et offrant à ses habitants une meilleure qualité de vie.

Commune propre

Tri sélectif dans les écoles et les ERP
Collecte des biodéchets
Collecte et broyage des sapins de Noël
Opération Nettoyons la Nature avec les habitants

Energie raisonnée

Extinction de l'éclairage public
Relamping
Travaux d'isolation des bâtiments communaux
Tontes raisonnées

Préservation des ressources

Installation de récupérateurs d'eau de pluie
Végétalisation plus durable : création de massifs pleine terre, plantation de vivaces, paillage
Détermination des ZAEnR

Mobilité

Programme Moby
Aménagements de voirie
Sentiers pédestres
Pistes cyclables



L'écomobilité scolaire avec le programme MOBY

La commune d'Angevillers a rejoint le programme national MOBY, un dispositif soutenu à 75 % par les Certificats d'Économies d'Énergie. Ce programme vise à favoriser les déplacements doux (marche, vélo, trottinette, covoiturage...) pour les trajets domicile-école, en réponse aux enjeux de sécurité, de santé publique et de préservation de l'environnement.

Grâce à l'accompagnement d'un chargé de mission, un diagnostic des pratiques de mobilité autour du groupe scolaire a été mené. Des réunions de concertation ont ensuite été organisées avec les élus, les enseignants et les parents d'élèves, afin d'élaborer un plan d'actions adapté aux besoins du territoire.

Plusieurs mesures concrètes ont déjà été mises en œuvre par la commune :

- Fermeture de la rue des Écoles de 8h00 à 18h00 pour sécuriser les abords et encourager les mobilités douces ;
- Sécurisation des passages piétons à proximité des écoles ;
- Sorties à vélo encadrées par les enseignants ou organisées par la commune, pour sensibiliser à une pratique active et responsable de la mobilité.

MOBY s'inscrit ainsi pleinement dans la volonté d'Angevillers d'améliorer la qualité de vie et de faire de l'école un lieu accessible, sûr et durable pour tous.



Les zones propices aux énergies renouvelables

Dans le cadre de la loi relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables (APER) adoptée en mars 2023, les communes sont désormais invitées à cartographier des zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables (ZAEEnR). Ces zones, valables cinq ans, visent à faciliter l'implantation de projets énergétiques respectueux de l'environnement, tout en impliquant les citoyens dans la planification territoriale.

Soucieuse de contribuer à cette dynamique nationale, la commune d'Angevillers a engagé une démarche de concertation avec la population. Une consultation numérique, accompagnée d'une information en mairie, a été mise en place du 1er au 17 mars 2024, afin de recueillir les avis des habitants sur les principales filières énergétiques envisagées : Solaire photovoltaïque au sol, en toiture, géothermie, éolien et méthanisation.

Les contributions citoyennes ont guidé l'élaboration de la carte des ZAEEnR :

- Photovoltaïque au sol : retenu sur deux parcelles appartenant à la commune
- Photovoltaïque en toiture : encouragé sur l'ensemble du bâti public et privé
- Géothermie et méthanisation : jugées pertinentes sur la totalité du territoire communal
- Éolien : écarté en raison de son impact visuel et de son risque pour la biodiversité.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans les engagements d'Angevillers en faveur de la transition écologique et de la planification énergétique territoriale, avec pour ambition de concilier développement durable, concertation citoyenne et sobriété énergétique.

3

Animer, sensibiliser et accueillir



Des savoirs pour tous, des moments pour chacun



Plantation d'arbres : une démarche participative

Les élèves des écoles d'Angevillers sont régulièrement associés aux plantations d'arbres menées sur le territoire communal. Cette implication leur permet de participer activement à la végétalisation de leur environnement tout en étant sensibilisés, de manière concrète, aux enjeux du développement durable et de la préservation de la biodiversité.



Jardins pédagogiques : cultiver l'apprentissage autrement

La commune d'Angevillers s'est engagée aux côtés des équipes enseignantes pour créer des jardins pédagogiques au sein des écoles maternelle et élémentaire. Ces espaces verts, propices à la découverte et à l'expérimentation, permettent aux élèves de développer leur sens de l'observation, leur responsabilité et leur lien avec la nature. Des récupérateurs d'eau ont également été installés, renforçant la dimension écologique du projet.

Le service technique municipal apporte son soutien logistique, notamment par la fourniture de terreau et l'entretien des zones enherbées. De leur côté, les équipes éducatives s'impliquent activement pour faire vivre les jardins tout au long de l'année scolaire et valoriser l'engagement des enfants. Pendant l'été, un réseau de parents bénévoles se mobilise afin d'assurer l'arrosage et l'entretien des plantations, garantissant ainsi la continuité du projet.

Une belle initiative collective, à la fois éducative, écologique et fédératrice !



L'école maternelle, un écrin d'apprentissage en pleine nature

À l'école maternelle d'Angevillers, l'école à l'extérieur est désormais un temps fort hebdomadaire : une demi-journée consacrée à l'apprentissage en plein air, dans la cour, le jardin, le village ou la forêt. Encadrés par l'équipe éducative, soutenus par la commune et les parents, les enfants mobilisent tous leurs sens : ils observent, manipulent, sentent, écoutent et goûtent plantes aromatiques et récoltes du potager. Cette pédagogie active irrigue tous les domaines – langage, mathématiques, motricité, arts, sciences – et se prolonge par des sorties annuelles et des visites locales : découverte des animaux, cueillette des noisettes, achat de légumes pour préparer ensemble une soupe. La fête du jardin vient célébrer ce projet, avec inauguration, exposition des travaux des élèves et moment convivial.



Programme Apicool : éveiller les jeunes à la biodiversité

Dans le cadre de son engagement en faveur de la sensibilisation à l'environnement, la commune d'Angevillers a financé le programme Apicool pour les classes de l'école élémentaire en 2024-2025 et pour celles de l'école maternelle en 2025-2026.

Ce programme pédagogique, axé sur la découverte de la biodiversité et le rôle essentiel des polliniseurs, a permis la réalisation de projets concrets et participatifs : création d'une haie sèche, d'une spirale aromatique et plantation d'arbustes fruitiers. Autant d'initiatives qui permettent aux élèves de se connecter à la nature tout en développant des compétences pratiques et une conscience écologique dès le plus jeune âge.



Accueil Enfance et Jeunesse : grandir au contact de la nature

Le service communal Accueil Enfance et Jeunesse propose tout au long de l'année un accueil périscolaire, des mercredis récréatifs ainsi que des centres aérés pendant les vacances scolaires.

Au-delà des temps de loisirs, ces accueils sont pensés comme de véritables espaces d'éveil et de découverte. La nature, l'environnement et la biodiversité occupent une place centrale dans les activités proposées : sorties en forêt, ateliers de jardinage, observation des insectes, mais aussi initiations au land art, où les enfants laissent libre cours à leur créativité en composant des œuvres éphémères à partir d'éléments naturels.

Ces moments privilégiés permettent aux enfants de développer leur curiosité, leur sensibilité écologique et leur lien avec le vivant, tout en s'amusant.



Le Conseil Municipal Junior engagé dans la vie locale

Le Conseil Municipal Junior s'implique activement dans la vie de la commune à travers des actions concrètes en faveur de l'environnement et de la solidarité.

Parmi leurs initiatives : l'installation de nichoirs pour favoriser la biodiversité locale, la distribution des colis de Noël pour les personnes veuves et celles de plus de 80 ans, l'organisation de collectes alimentaires au profit des Restos du Cœur, ou encore la vente des Brioches de l'Amitié en soutien aux personnes en situation de handicap. Les jeunes élus participent également aux manifestations patriotiques, témoignant ainsi de leur attachement aux valeurs républicaines.

Ces actions citoyennes témoignent de l'engagement des jeunes élus et de leur volonté de contribuer activement au bien-vivre ensemble.



le CMJ s'engage



Le premier week-end de mars, le Conseil Municipal des Jeunes a participé à la collecte nationale des Restos du Cœur. Grâce à votre générosité, ils ont pu récolter 140 kg de denrées et dons divers qui ont été offerts aux Restos du Cœur d'Ottange.

Le bien vivre ensemble : tri, propreté et respect

L'entretien : une affaire de tous

La propreté de l'espace public repose sur l'implication de chacun, citoyens comme agents municipaux. La commune mène de nombreuses actions pour sensibiliser et mobiliser autour du respect de l'environnement et du cadre de vie. Parmi les initiatives en place :

- Interventions régulières du service technique qui assure l'entretien des espaces publics : ramassage des déchets, tonte, nettoyage des abords et gestion des équipements urbains.
- Balayage mécanisé mensuel des caniveaux
- Installation de canisettes sur le domaine public pour encourager les bons gestes
- Chantiers participatifs, favorisant l'échange et la coopération entre habitants
- Bénévoles engagés, qui interviennent pour entretenir les massifs paysagers ou effectuer des travaux de remise en peinture
- Opérations de nettoyage telles que "Nettoyons la Nature", organisées par la municipalité avec la participation des habitants
- Actions régulières des écoles, qui impliquent les élèves dans des démarches éco-citoyennes
- Campagnes de communication ciblant les incivilités, notamment les déjections canines

Toutes ces actions traduisent un engagement collectif et constant pour faire d'Angevillers une commune propre, agréable à vivre et respectueuse de son environnement.





La lutte contre les dépôts sauvages

Face à l'accru de dépôts de déchets sauvages et illicites, le Conseil Municipal a décidé en 2020 de mettre en place une amende administrative à appliquer aux contrevenants, en complément des poursuites et autres condamnations qui pourraient avoir lieu et d'en fixer le montant à 1 500 €.

Le tri des déchets

Depuis juin 2021, la Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville a mis en place la collecte à la source des biodéchets dans la commune d'Angevillers. Chaque ménage a été doté d'un bioseau et d'un conteneur. Pour les foyers en apport volontaire, des bornes ont été installées sur le domaine public de la même manière que celles prévues pour les collectes des déchets ménagers et du tri sélectif.

En complément de ce dispositif, la Communauté d'Agglomération encourage le compostage en proposant aux habitants des composteurs à prix réduit.

La collecte de sapins

En janvier 2024, la commune a elle-même réalisé la collecte des sapins de Noël. En janvier 2025, elle a mis en place des zones de collecte de sapins de Noël. Ces sapins ont été broyés par le service technique et les copeaux ont été utilisés pour alimenter le chemin du sentier pédestre du Hohlweg.

Collecte des sapins de Noël

Recyclez vos fêtes avec la Commune d'Angevillers

Angevillers met le recyclage au cœur des fêtes !

À partir du 10 janvier et jusqu'au 20 janvier, la commune invite les habitants à participer à une collecte responsable de leurs sapins de Noël.

9 points de collecte dédiés seront installés à travers la commune, clairement identifiables grâce à des barrières anti-panique et un affichage spécifique. Cette action vise à réduire les déchets tout en valorisant vos sapins en matière utile pour les espaces verts.

Pourquoi recycler votre sapin ?

La commune propose un processus de recyclage en circuit court :
Broyage des sapins : Les sapins collectés seront transformés en copeaux par le service technique communal.
Réutilisation locale : Ces copeaux serviront à protéger et enrichir les massifs végétaux de la commune, agissant comme un paillage naturel. Cela aide à préserver l'humidité des sols et à protéger les plantes.
Ce cycle vertueux permet de valoriser un déchet saisonnier tout en participant à la durabilité des espaces verts.

Comment participer ?

Déposez votre sapin (sans décorations, neige artificielle ou sac à sapin) dans l'un des points de collecte aménagés entre le 10 et le 20 janvier, dont la carte figure [ICI](#).
La commune se chargera du gyrobroyeage et de la réutilisation des copeaux dans les espaces verts.

Merci à toutes et à tous pour ce geste écoresponsable !



La promotion du tourisme à pied et à vélo

Inscription des chemins ruraux et sentiers pédestres au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

Lors de la séance du 24 mars 2025, le Conseil Municipal d'Angevillers a validé l'inscription des chemins ruraux et sentiers pédestres au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée. Cette démarche traduit la volonté de la commune de préserver son patrimoine naturel tout en développant un tourisme doux, accessible à tous. Cinq circuits traversant Angevillers sont désormais inscrits au PDIPR :

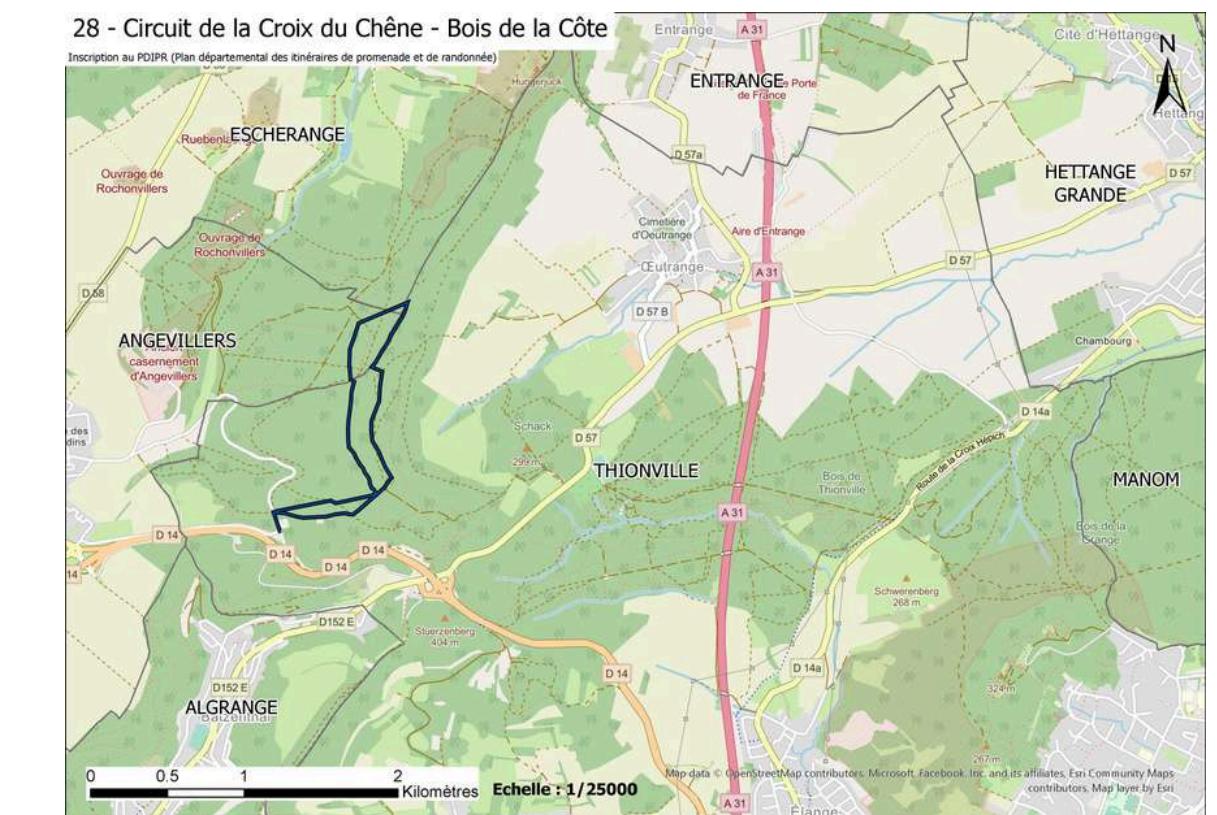
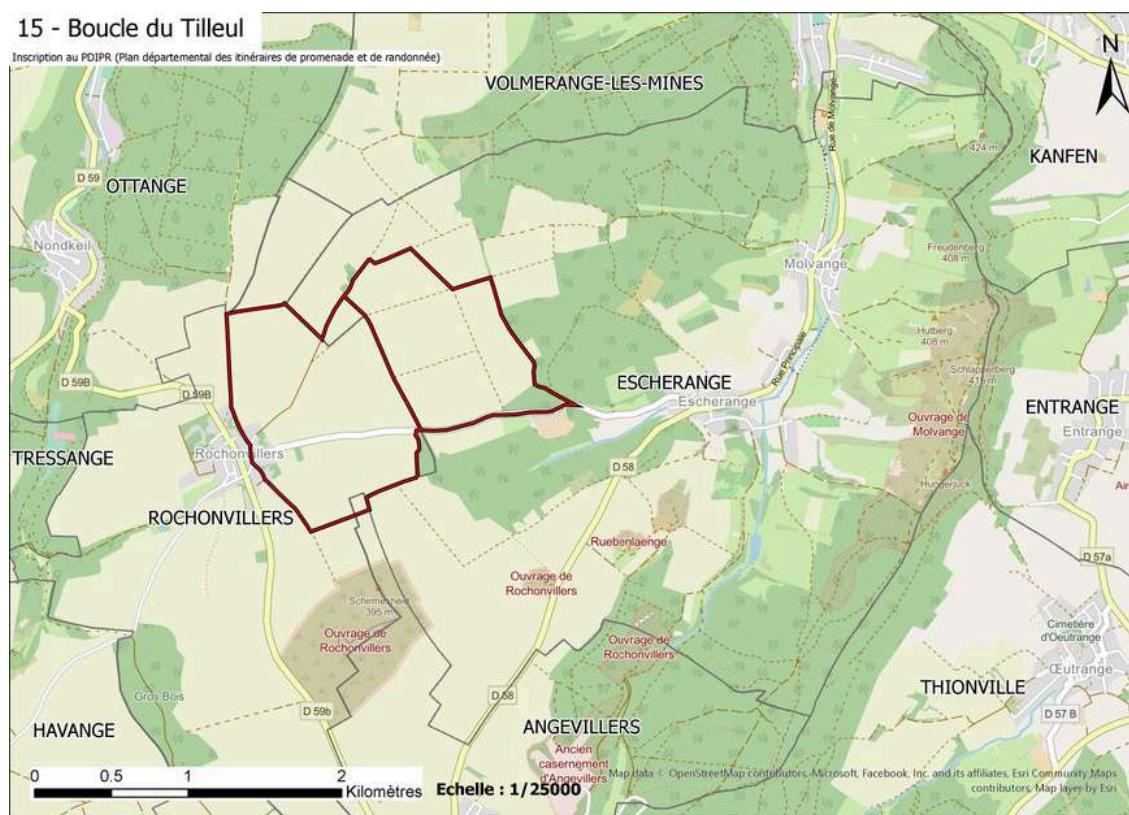
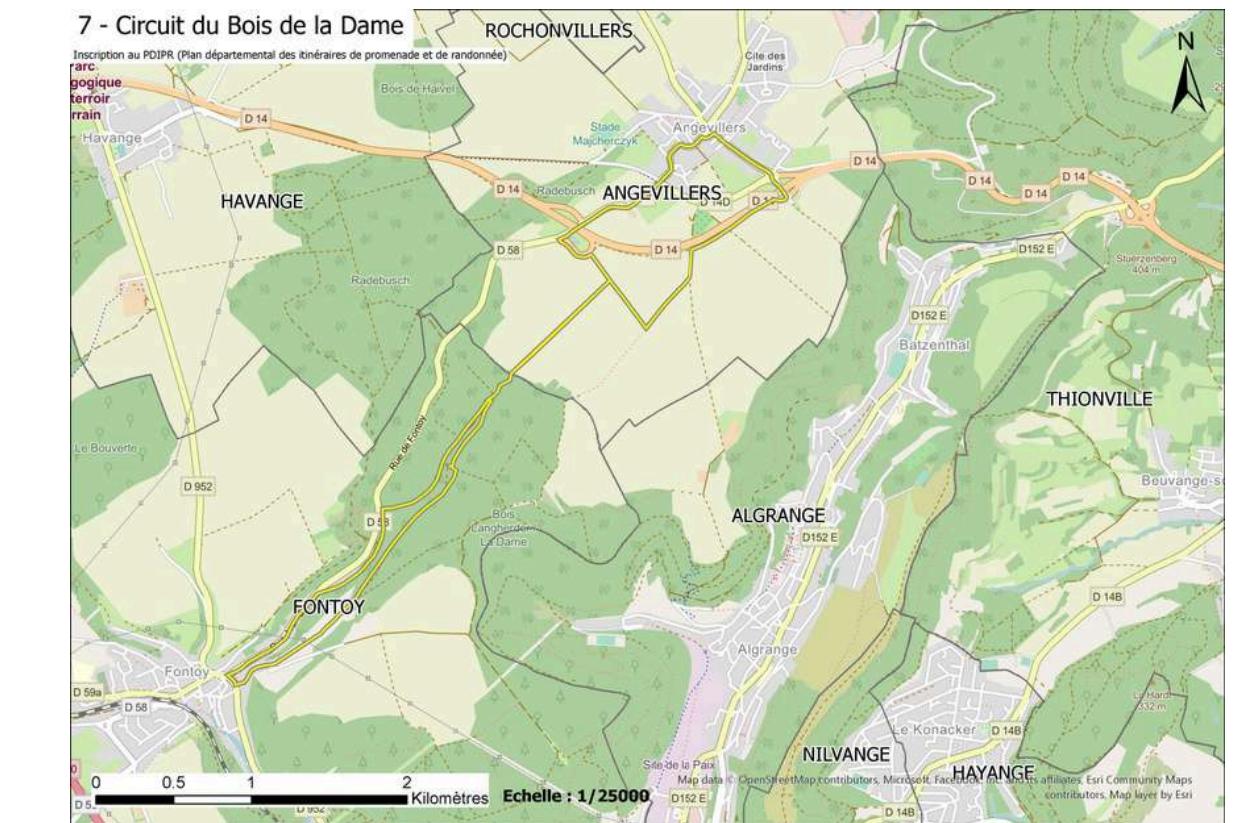
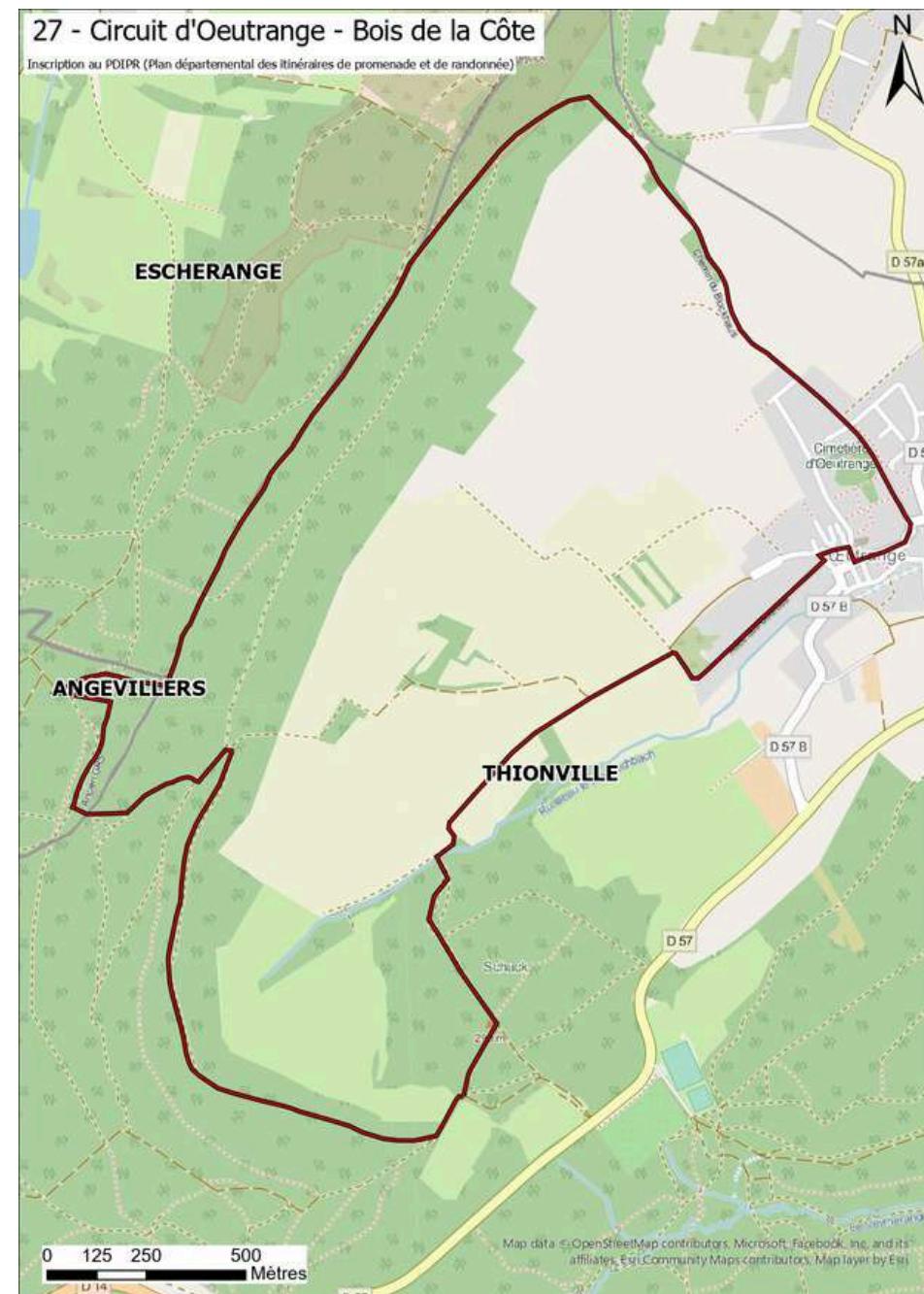
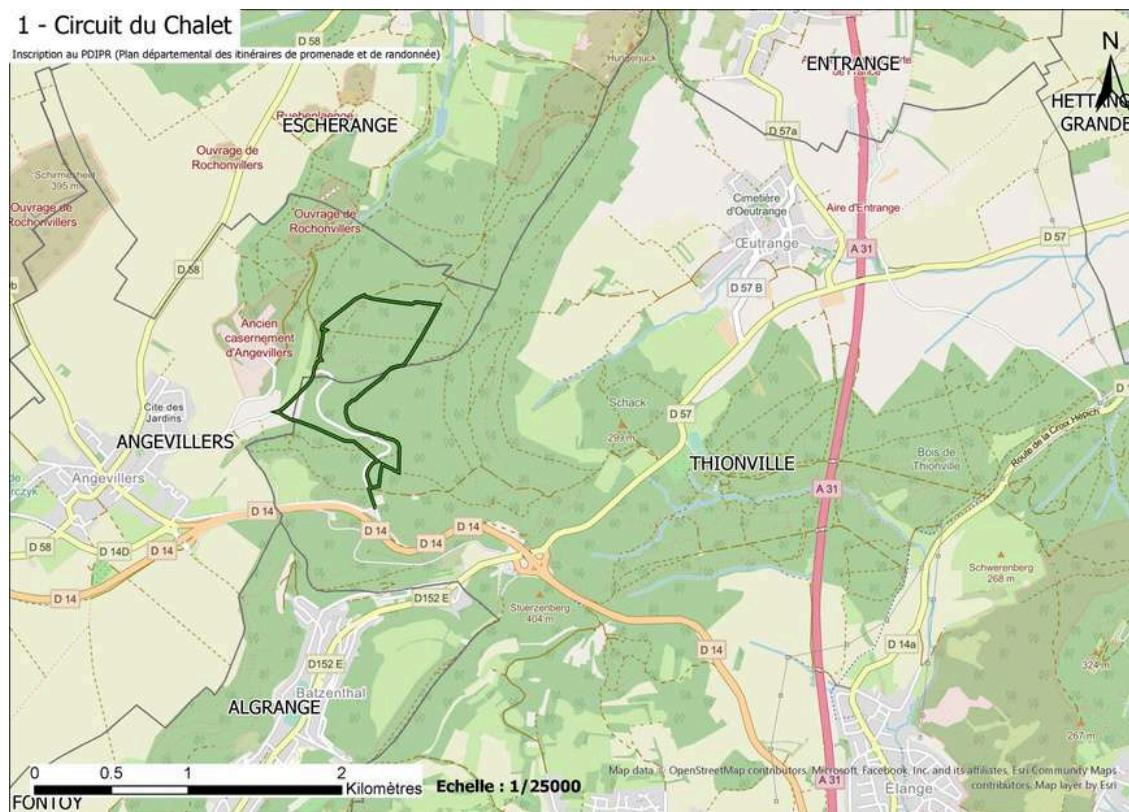
- Circuit n°1 : « Circuit du Chalet – Bois de la Côte »
- Circuit n°7 : « Circuit du Bois de la Dame »
- Circuit n°15 : « Boucle du Tilleul »
- Circuit n°27 : « Circuit d'Oeutrange – Bois de la Côte »
- Circuit n°28 : « Circuit de la Croix du Chêne – Bois de la Côte »

Afin d'assurer un accueil de qualité et la sécurité des randonneurs, la commune s'engage à :

- Veiller au maintien et à l'entretien de la signalisation, en coordination avec le Club Vosgien dans le cadre de la convention liant la CAPFT à ce dernier ;
- Préserver l'accès aux chemins et sentiers inscrits, sans aucune aliénation de leur emprise ;
- Interdire toute fermeture ou obstruction, notamment par des clôtures, afin de garantir la continuité des parcours.

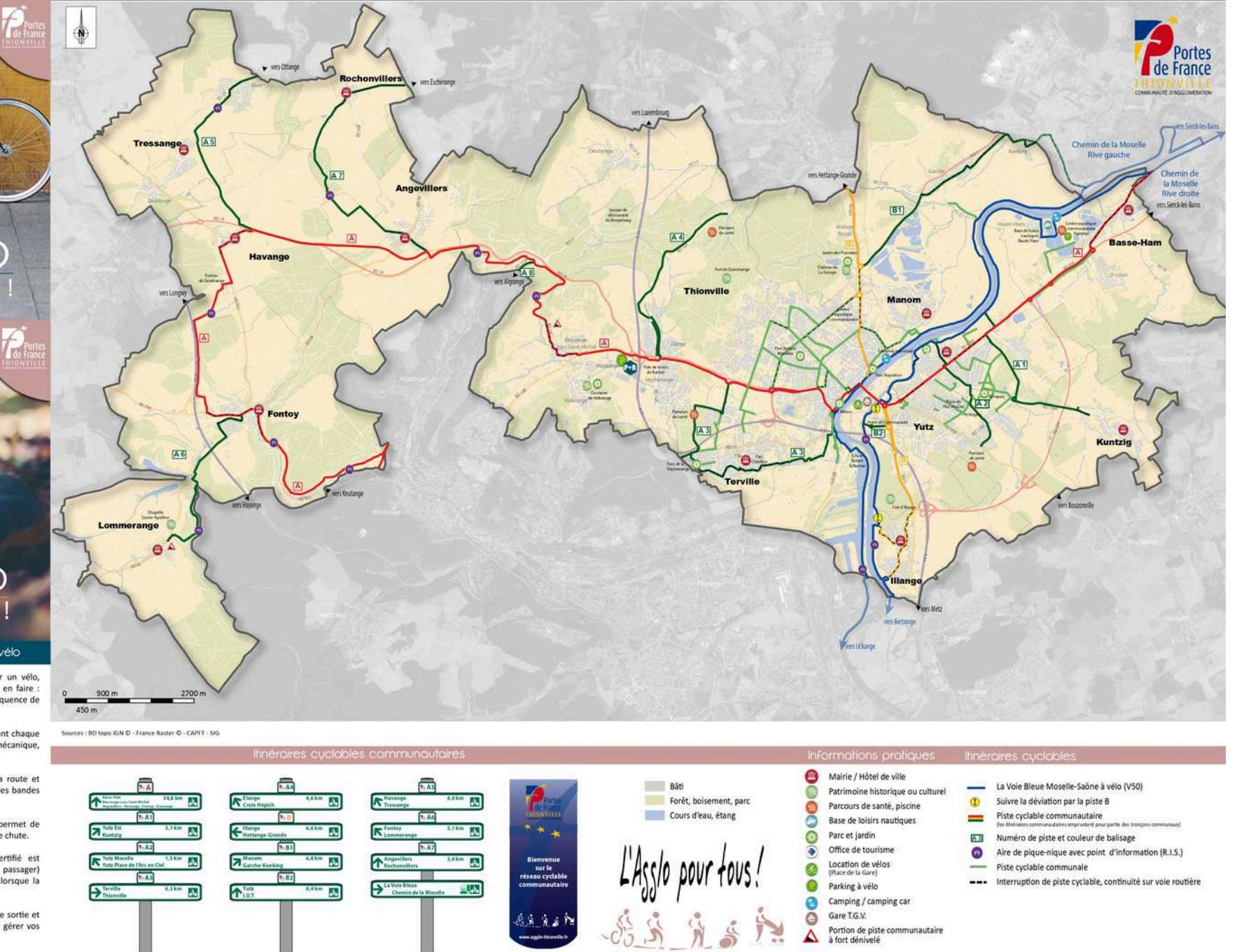
Cette démarche de labellisation et de protection démontre l'attachement de la commune à développer des espaces de promenade ouverts à tous et à promouvoir une mobilité douce au cœur de son territoire.





A vélo dans l'Agglo !

Afin de favoriser la mobilité douce et de renforcer les liaisons entre les communes de l'agglomération, deux pistes cyclables communautaires traversent Angevillers : l'une permettant de se diriger vers le Plateau, l'autre de rejoindre les rives de la Moselle du côté de Thionville.



L'Ass'lo pour tous!

4

Renouer avec la nature



Préserver la biodiversité

Commune Nature

La commune est labellisée 3 libellules dans le cadre du dispositif "Commune Nature" depuis 2021 reconnaissant son engagement en faveur de la préservation de l'environnement et de la valorisation de la biodiversité locale.

Soutien à l'apiculture locale

L'armée met gracieusement à disposition d'un apiculteur une parcelle dédiée à l'installation de ses ruches, contribuant ainsi à la préservation des abeilles et au développement de la biodiversité sur le territoire.



Trame noire : préserver la nuit pour protéger la biodiversité

La démarche de trame noire vise à réduire les impacts négatifs de l'éclairage artificiel sur l'environnement.

En perturbant l'alternance naturelle entre le jour et la nuit, la lumière nocturne modifie les comportements et les cycles biologiques de nombreuses espèces, affectant leur orientation, leur reproduction ou leur alimentation.

Depuis 2020, la commune d'Angevillers s'inscrit dans cette dynamique en procédant à l'extinction de l'éclairage public de 23 h à 5 h. Cette mesure contribue à la préservation de la biodiversité nocturne, tout en réduisant la consommation d'énergie et en limitant la pollution lumineuse.

Un Atlas de la Biodiversité pour mieux connaître et protéger notre territoire

La Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville s'est engagée dans la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Intercommunale (ABI). Ce projet d'envergure vise à recenser les milieux naturels et les espèces présentes sur le territoire, à cartographier les enjeux écologiques et à sensibiliser les habitants à la richesse de leur environnement.

Ce véritable outil d'aide à la décision permettra d'intégrer la biodiversité dans les politiques d'aménagement, de cibler les actions à mener pour préserver les milieux fragiles et de renforcer les initiatives locales en faveur de la nature. Les communes, associations, écoles, citoyens et acteurs du territoire sont invités à participer activement à cette démarche collective.

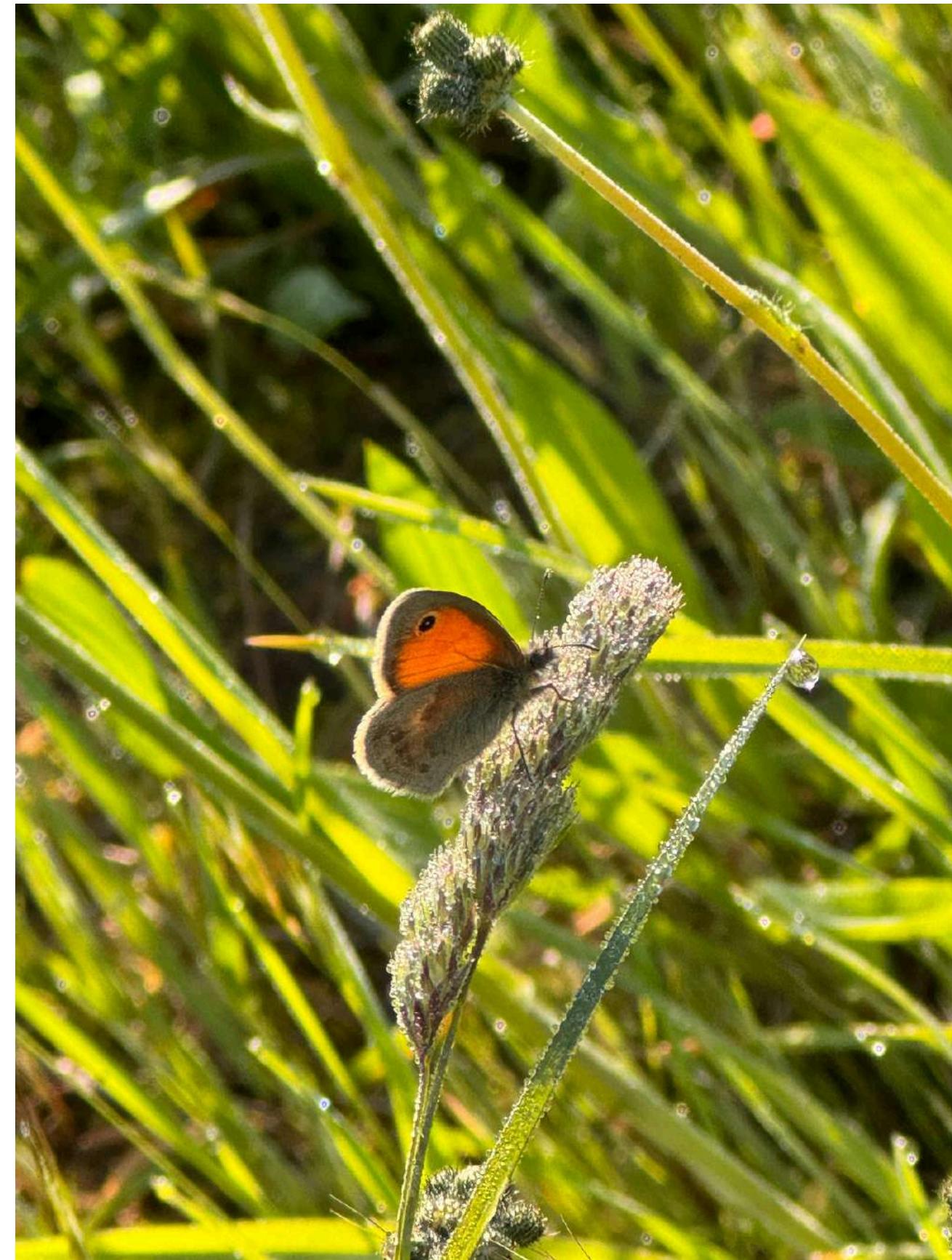
Dans ce cadre, la commune d'Angevillers a désigné un élu référent, chargé d'assurer le lien entre la municipalité et la Communauté d'Agglomération et de suivre l'avancée du projet au niveau local.

L'Atlas s'inscrit pleinement dans les engagements de la CAPFT en matière de transition écologique et prolonge les actions déjà engagées pour construire un territoire plus résilient et respectueux du vivant.

Étude d'impact sur la biodiversité d'une ancienne carrière communale

En 2024, l'association NEOMYS a réalisé une étude d'impact écologique sur le site d'une ancienne carrière, où une société projetait d'implanter un champ photovoltaïque. Cette démarche a permis de dresser un inventaire exhaustif des espèces végétales et animales présentes, révélant une grande richesse écologique et la présence de plusieurs espèces d'oiseaux, dont certaines protégées.

À la lumière de ces résultats, le projet de champ photovoltaïque a été abandonné, afin de préserver cet écosystème fragile et sa biodiversité remarquable.



Semer pour la biodiversité

Les jachères fleuries sont des espaces semés de fleurs sauvages et cultivées, offrant une floraison étalée sur plusieurs mois. Elles attirent une multitude d'insectes à la pollinisation des plantes et à la reproduction des cultures. Au-delà de leur rôle écologique, les jachères fleuries offrent un spectacle coloré et varié, évoluant au fil des saisons.

La municipalité encourage chaque printemps les habitants à participer activement à la préservation de la biodiversité en mettant gracieusement à leur disposition des sachets de semences de jachères fleuries. Cette action s'inscrit dans une volonté de créer un réseau de corridors écologiques à l'échelle communale, reliant les espaces verts publics et privés. Chaque pied de mur devient ainsi une pièce du puzzle écologique, contribuant à un environnement plus sain et plus vivant.

ANGEVILLERS

Kits de graines pour un printemps fleuri

Des kits de graines sont distribués gratuitement en mairie, aux horaires d'ouverture, jusqu'à fin novembre.

Cette distribution permettra d'embellir les rues et pieds de murs tout en respectant la biodiversité. Les sachets sont composés d'un mélange de fleurs rustiques, peu gourmandes en eau. Entre autres, bleuet des moissons, coquelicot, grande marguerite, œillet.

En semant maintenant, à l'exception de quelques variétés plus tardives, les fleurs apparaîtront dès les beaux jours.



Les fleurs rustiques sont à privilégier pour éviter le gaspillage de l'eau. Photo RL



Angevillers - Officiel

10 mars ·

Je fleuris ma commune ! Envie d'embellir votre cadre de vie tout en favorisant la biodiversité ? Des semences de jachère fleurie sont disponibles en mairie ! Vous pouvez les utiliser pour : Fleurir les pieds de murs Créer de jolies bandes fleuries Offrir un refuge aux pollinisateurs et préserver la biodiversité Retrait en mairie – Venez récupérer votre sachet et participez à l'embellissement de notre commune ! Ensemble, cultivons un village plus fleuri et plus accueillant !

Christine Panier + 12

3 partages

Fleurs des champs, cœur du village : une alliance pour la nature

En 2024, la commune d'Angevillers a renforcé son engagement en faveur de la biodiversité en établissant un partenariat avec les agriculteurs locaux. Dans le cadre de cette collaboration, la municipalité a acquis des semences de jachères fleuries, que les agriculteurs ont semées en bordure des parcelles cultivées, créant ainsi des bandes fleuries entre le village et les zones agricoles. Le mélange de semences utilisé comprend des espèces telles que le sainfoin, le sarrasin, le mélilot jaune, la phacélie balo, le trèfle et la bourrache. Ces plantes ont été sélectionnées pour leur capacité à fournir une floraison étalée sur plusieurs mois et contribuent à la structuration du sol et à la régulation des adventices.



5

Améliorer le cadre de vie



L'enfouissement des réseaux

Dans le cadre de sa volonté d'embellir le quotidien des Angevillois et de valoriser le patrimoine communal, la commune poursuit la rénovation progressive de ses voiries. Dernière opération en date : la réfection intégrale de la rue d'Escherange, achevée en 2023. Sur ce kilomètre, les travaux ont permis :

- l'enfouissement des réseaux pour améliorer l'esthétique et la fiabilité ;
- le remplacement de l'éclairage public par un dispositif led plus performant et économique ;
- la création de places de stationnement répondant aux besoins des riverains ;
- le renforcement de la sécurité routière (trottoirs réaménagés, plateaux ralentisseurs, signalisation optimisée) ;
- la mise en place d'aménagements paysagers et de mobilier urbain pour offrir un cadre plus agréable.

Ces améliorations s'inscrivent dans une démarche globale de modernisation des infrastructures, visant à conjuguer confort de vie, sécurité et respect de l'identité locale.



Une commune en fleurs, enracinée dans la nature

Pour embellir le cadre de vie des habitants et mettre en valeur le patrimoine local, la commune déploie une belle diversité de plantations réparties sur l'ensemble du territoire. Compositions florales saisonnières, végétaux vivaces, graminées, bulbes et arbustes rythment les espaces publics tout au long de l'année.

Entrées de commune, quartiers, abords des bâtiments publics : chaque lieu bénéficie d'un fleurissement évolutif, mêlant vivaces et annuelles, pour offrir au fil des saisons un paysage coloré, attrayant et soigné.





Quand les bulbes colorent la vie

Pour rythmer les saisons et enrichir les massifs, des bulbes floraux viennent éveiller les massifs au printemps comme en été. Ces floraisons successives offrent, saison après saison, des décors renouvelés, colorés et vivants, apportant une touche de fraîcheur et de surprise dans le paysage communal.





Un fleurissement pérenne et adapté

Les quartiers d'Angevillers bénéficient d'un fleurissement durable reposant sur une palette végétale diversifiée, soigneusement sélectionnée pour s'adapter aux spécificités de chaque site.

Certains espaces sont ainsi végétalisés avec des plantes couvre-sol particulièrement bien adaptées à l'environnement local. Ces végétaux ont l'avantage de limiter la pousse des adventices, de réduire la fréquence des interventions d'entretien et de préserver la fraîcheur du sol, même en période de chaleur.

Ce choix réfléchi contribue à un paysage harmonieux, sobre et résilient, en cohérence avec les engagements de la commune en matière de gestion durable des espaces verts.



Le fleurissement saisonnier : couleur et vie au fil des saisons

Chaque année, la commune soigne le fleurissement de ses massifs en y intégrant une sélection de plantes annuelles aux couleurs vives, accompagnées de vivaces et d'arbustes. Ces compositions florales viennent sublimer les entrées et le centre du village, offrant à chaque saison un décor renouvelé.

Dès le printemps, les jonquilles, tulipes et autres bulbes annoncent le renouveau. L'été laisse place à des fleurs généreuses, alliant chaleur, lumière et variété. À l'automne, les vivaces prennent le relais, structurant les massifs et prolongeant le plaisir visuel.

Pour accompagner ce fleurissement, la commune utilise un paillage adapté, permettant de limiter les besoins en arrosage et de réduire les interventions de désherbage, dans une logique de gestion durable et raisonnée des espaces verts.



Des décos pour faire vivre le village au rythme des saisons

À l'occasion des grandes festivités de l'année, la municipalité, le service technique et les scolaires unissent leurs efforts pour embellir le village. Ensemble, ils réalisent des décors thématiques qui viennent animer l'espace public et créer une ambiance chaleureuse.

De Pâques à Noël, la commune se pare de décos créatives et conviviales, témoignant de l'attachement des habitants à leur cadre de vie et à la vie collective.



Un entretien durable des espaces verts

Des espaces verts repensés et respectueux de l'environnement

Les pratiques d'entretien des espaces verts évoluent pour répondre aux enjeux environnementaux actuels.

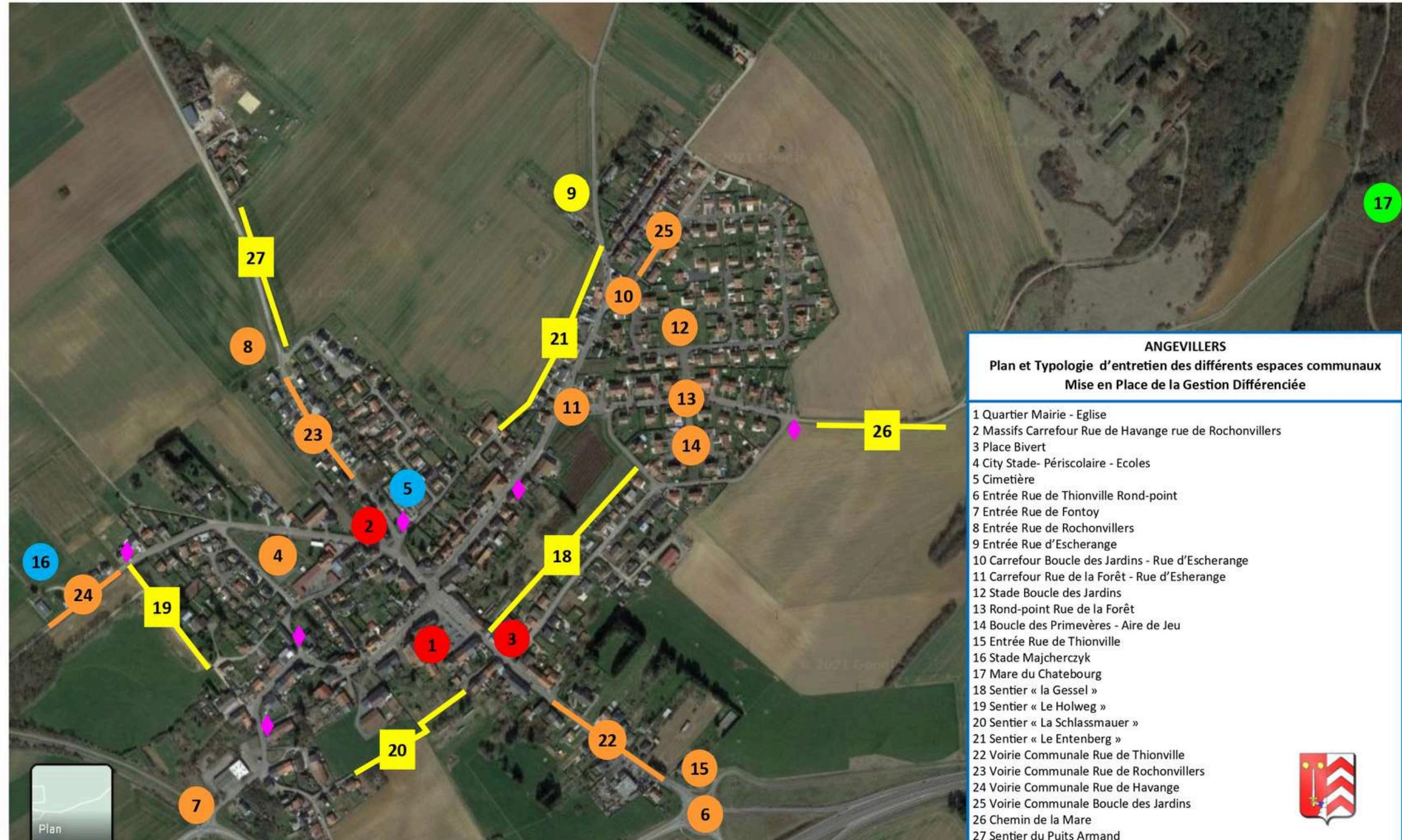
L'usage de produits phytosanitaires a été abandonné depuis 2019, au profit de méthodes plus respectueuses de la biodiversité et de la santé publique.

La commune applique désormais un plan de gestion différenciée élaboré en 2021, qui consiste à adapter l'entretien des espaces verts en fonction de leur nature, de leur usage et de leur fréquentation. Cette approche écologique permet d'allier cadre de vie agréable, préservation de la biodiversité et sobriété d'intervention.

Pour accompagner ces changements et en expliquer les raisons, la municipalité mise sur une communication active, à la fois sur les réseaux sociaux et directement sur le terrain, grâce à des panneaux d'information installés sur site.

City Stade Espace vert avec **gestion différenciée**





Espaces PRESTIGES : Espaces très fréquentés avec arrosage régulier et tontes fréquentes - Entretien Soutenu

Espaces VERTS LIBRES ET LUDIQUES : Espaces fréquentés avec arrosage spécifique et tontes régulières - Entretien Fréquent

Patrimoine Communal : Calvaires - Puits

Espaces RUSTIQUES : Espaces peu fréquentés fauchage tardif pour les massifs champêtres - Entretien Limité

Espaces NATURELS : Espaces libres pas fréquentés flore locale spontanée et biodiversité à favoriser - Entretien Doux

Espaces SPECIFIQUES

Une gestion raisonnée des déchets verts

Dans une logique de gestion durable, la commune d'Angevillers met en œuvre plusieurs pratiques vertueuses pour réduire et valoriser les déchets verts issus de l'entretien des espaces publics.

Grâce à la mise à disposition d'un broyeur par la Communauté d'Agglomération Portes de France – Thionville, la commune peut régulièrement broyer les branches issues des tailles des riverains, des haies communales ou encore les sapins de Noël et réutiliser les copeaux transformés pour le paillage des massifs ou pour l'aménagement de chemins pédestres. En janvier 2025, neuf points de collecte ont été installés sur l'ensemble du territoire communal, permettant de collecter et valoriser environ 80 sapins.

Par ailleurs, plusieurs zones du territoire sont entretenues selon les principes de la tonte différenciée. D'autres secteurs sont traités en mulching, ce qui permet de nourrir naturellement le sol tout en réduisant les déchets à évacuer.

Ces méthodes permettent un gain de temps pour le service technique, une réduction de l'utilisation des engins motorisés et participent activement à la préservation des sols et de la biodiversité locale.

 Angevillers - Officiel · 10 mars

Broyage de branches : donnez une seconde vie à vos tailles de haies et d'arbres ! 

La commune organise une permanence pour collecter vos branches issues de la taille de vos jardins et haies. Elles seront broyées et réutilisées pour regarnir les chemins et réaliser du paillis pour les massifs.

 Déposez vos branches à la permanence :  vendredi 14 mars, de 13h00 à 15h30, aux bennes à déchets verts

 Respectons la biodiversité ! Pour ne pas perturber les nidifications, il est déconseillé de tailler une haie ou d'élaguer un arbre entre le 15 mars et le 15 août.

 Un geste simple pour un cadre de vie plus agréable et durable. Merci pour votre participation ! 

   15

2 commentaires 4 partages

 J'aime  Commenter  Envoyer  Partager

Le service technique, au cœur du quotidien communal

Le service technique de la commune est composé de trois agents (dont un agent en disponibilité) qui œuvrent chaque jour pour l'entretien et l'embellissement de la commune.

Leurs missions couvrent un large éventail de compétences : création et entretien des espaces verts, maintenance de la voirie, entretien courant des bâtiments communaux, sans oublier leur participation à la logistique des événements locaux.

Par leur engagement et leur savoir-faire, ils contribuent activement à offrir aux habitants un cadre de vie propre, sécurisé et agréable tout au long de l'année.



6

Communiquer



Une communication multicanale au service des habitants

Pour informer et fédérer ses habitants, la commune déploie une stratégie multicanale :

- Supports papiers : le bulletin municipal annuel, le trimestriel La Gazette, des flyers ponctuels, la presse locale et l'affichage sur site garantissent une diffusion large et régulière des informations.
- Supports électroniques : un tableau numérique sur la place du village, un site web régulièrement actualisé, le service Mesalertes.fr, l'application Panneau Pocket et une page Facebook assurent une communication réactive et interactive.
- Événements : des manifestations telles que expositions, conférences et chantiers participatifs rythment la vie locale et renforcent le lien entre la commune et ses habitants.

Angevillers - Site officiel de la commune

The website features a header with the commune's logo and name, followed by a red navigation bar with links to Mairie, Vie Pratique, La Commune, Entreprendre, and Entre Nous. Below the header, there's a main content area for an event titled "Nettoyons la Nature" with details about the date, location, and purpose. To the right, there's a sidebar titled "En un clic" listing various services like Archives des bulletins municipaux, Archives "La gazette d'Angevillers", Service enfance et jeunesse, Associations, Environnement, and a button to access online applications. At the bottom, there's a call-to-action button for "DÉMARCHES EN LIGNE".

Site

A Facebook post from "Angevillers - Officiel" dated July 6, 2024, celebrating a community cleanup at the Majerczyk stadium. The post includes a photo of the stadium and its surroundings, and a caption expressing gratitude to volunteers. It has received 44 likes and one comment.

Facebook

DIMANCHE 27 AOÛT 2023



Balade familiale à vélo sur les pistes cyclables des communes du Pays Haut

Départ 9h, city stade, rue de Havange, Angevillers
Circuit de 16km reliant Havange, Tressange et Rochonvillers
Collations offertes lors des étapes
Retour vers 12h au city stade

O vélo d'en O



ANGEVILLERS 1909

Sortie vélo gratuite ouverte à tous
Les enfants de moins de 12 ans devront obligatoirement porter un casque et être accompagnés d'un adulte
Véhicule bafat pouvant transporter les enfants en bas âge ou cyclistes en difficulté
Informations et inscriptions au barbecue en mairie et sur www.angevillers.fr



O vélo d'en O est une opération organisée par la Communauté d'Agglomération d'Angévillers, avec le soutien des communes de Havange, Tressange et Rochonvillers.

Portes de France



https://drive.google.com/drive/u/4/folders/1OPPbZS9qgeZ4g6QzXEZG4_2xDmXNSlnz

1/1

OCTOBRE 24 ANGEVILLERS LA GAZETTE

15 septembre 2024 : 80 ans ! Angevillers commémore sa libération

Le 10 septembre 1944, l'armée américaine libérait le village d'Angévillers de l'occupant nazi. Pour commémorer cet anniversaire, la municipalité a décidé de s'associer à l'Union Nationale des Combattants Angevillers pour offrir aux Angevillois une journée placée sous le signe du devoir de mémoire. Ainsi, Jean-Marie Colin, maire d'Angévillers, a présidé une cérémonie émouvante, mêlant la solennité de l'instant à un message de résilience et de paix, en présence de nos Sapeurs Pompiers. Pour l'occasion, la commune a accueilli l'Union Nationale des Parachutistes, l'UNC de Thionville, la 418e Sidi-Brahim, Daniel Weiler et Lucien Geri du regroupement des porte drapeaux de Thionville. Les enfants (et adultes...) venus assister à la cérémonie ont pu faire le tour du village en véhicules militaires d'époque, grâce à l'association Fensch Militaria Motor Club. La matinée s'est terminée par un repas champêtre sur la place du village, au son de la musique d'un bal populaire.





Trois jeunes élus du CMJ ont rencontré Mme Hamet, l'une des dernières témoins de la libération d'Angévillers. La vidéo de cette rencontre est visible sur la chaîne YouTube de la commune. N'hésitez pas à la découvrir pour en apprendre plus sur l'histoire de votre village !

Angevillers fête le vélo !



Angevillers aime les cyclistes ! La sortie familiale O vélo d'en O fin août a réuni moins de participants que les années précédentes. Nous vous attendons nombreux pour l'édition 2025. Le 14 septembre, les organisateurs du Tour de Moselle ont choisi notre village pour une arrivée d'étape. Enfin, les VTTistes amateurs ont pu exercer leurs talents lors de la Battante (voir page 1).



2

Flyer

La Gazette



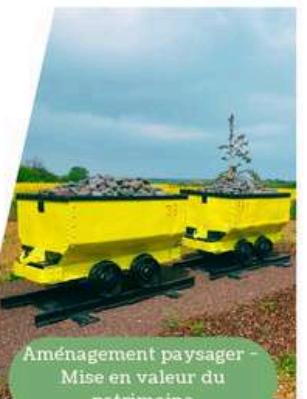
Vers une deuxième fleur ?



Une végétalisation au fil des saisons



Aménagement de l'espace public - Végétalisation et installation de mobilier urbain



Aménagement paysager - Mise en valeur du patrimoine



Entretien du stade de football



Bien vivre ensemble - Opération Nettoyons la Nature



Animations en milieu scolaire - Animations avec Apicool



Les jardins des écoles

JANVIER 2025 • LE BULLETIN | 15
TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

Bulletin

7

Concrétiser des projets pour construire le village de demain



Des projets engagés pour construire le village de demain

Angevillers poursuit activement sa dynamique de développement en s'inscrivant dans une démarche de transition écologique, de modernisation des équipements et de renforcement des services à la population. La commune a été retenue dans le cadre du dispositif "Village d'Avenir", une reconnaissance qui vient soutenir l'étude de projets ambitieux au service des habitants.

Parmi les actions engagées :

- La rénovation énergétique des écoles, visant à améliorer le confort des élèves tout en réduisant la consommation d'énergie,
- La désimperméabilisation des cours d'école,
- La création d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle, pour pérenniser et renforcer l'accès aux soins sur le territoire,
- Le relamping de l'éclairage public, avec le remplacement des luminaires par des équipements LED plus sobres et durables (opération engagée 2025)
- La végétalisation du cimetière, dans une logique de respect de l'environnement et de valorisation du cadre paysager (opération engagée 2025)

Autant de projets structurants qui traduisent la volonté municipale de préparer l'avenir, tout en répondant aux besoins actuels des Angevillois.

Une commune engagée, un territoire vivant

Angevillers affirme jour après jour son engagement en faveur d'un développement équilibré, où nature, cadre de vie, citoyenneté et transition écologique avancent ensemble. De la gestion raisonnée des espaces publics à l'implication des enfants, des actions de sensibilisation à la biodiversité à la rénovation énergétique des bâtiments, chaque projet témoigne d'une volonté partagée : agir concrètement pour demain.

La commune poursuit avec conviction ses efforts pour offrir à ses habitants un village accueillant, durable, solidaire et tourné vers l'avenir, tout en préservant son identité et sa richesse naturelle.

L'équipe VVF

Jean-Marie COLIN,
Maire

Nadine DE BIASI,
Directrice des services

Marie-Thérèse BAUE,
Membre de la brigade verte

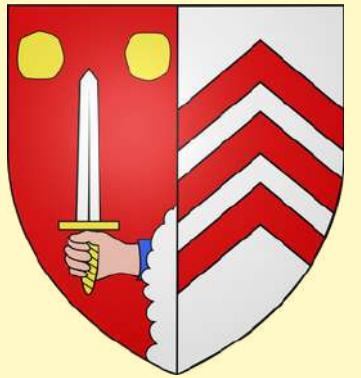
Christophe BAREL,
Adjoint à la Transition Ecologique
et Energétique

Hervé CUNY,
Responsable du service technique

Sandrine VERDIN-POL,
Conseillère Municipale référente
VVF

Xavier DUPRAT,
Agent du service technique

... et avec la précieuse participation de l'équipe municipale, du CMJ, de l'ensemble des services communaux, des écoles, des associations, des bénévoles et de la population. Un immense merci à toutes et tous !



Commune d'ANGEVILLERS
21 rue de Fontoy
57440 ANGEVILLERS
www.angevillers.fr

